This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

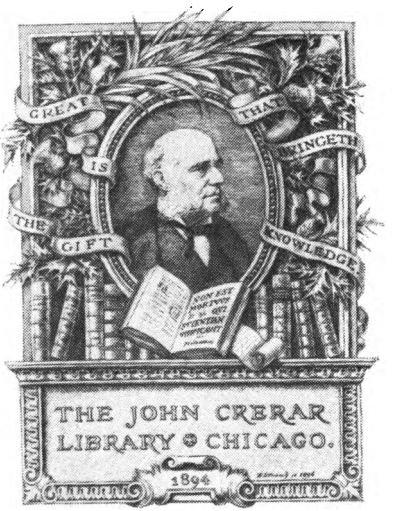

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064.77
20

tome XVI de la Société des Lettres de Saint-Dizier

LA MOTHE

ET SES

RUINES

PAR

RENÉ GOUTHIÈRE

Membre titulaire de la Société des Lettres de Saint-Dizier

SAINT-DIZIER

ETABLISSEMENTS ANDRÉ BRULLIARD

1922

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MOTHE

ET SES RUINES

Digitized by Google

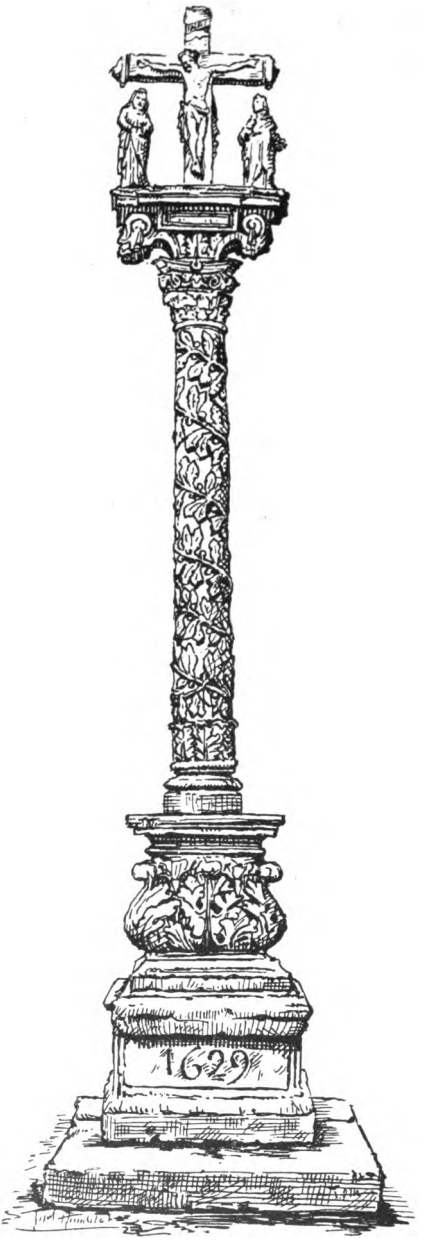

Croix de Germainvilliers (p. 23)

Digitized by Google

LA MOTHE

ET SES

RUINES

PAR

RENÉ GOUTHIÈRE

Membre titulaire de la Société des Lettres de Saint-Dizier

SAINT-DIZIER

ETABLISSEMENTS ANDRÉ BRULLIARD

—

1922

Digitized by Google

France et Lorraine

M. Alcide Marot, l'un des descendants des réfugiés de La Mothe et leur historien et annaliste, a bien voulu, à notre demande, nous donner quelques précisions sur l'esprit patriotique et français de la postérité des défenseurs de La Mothe :

« Nulle province n'est plus française que la Lorraine », a dit Michelet.

Le grand historien eût pu ajouter : Nul coin de la Lorraine n'est plus français que le pays de La Mothe.

Dès la réunion à la France, nos villages bâtis avec les pierres de la forteresse renversée fournissaient annuellement à la milice française de jeunes contingents. L'ancien souverain des Lorrains, devenu empereur d'Autriche, put voir dans l'armée française et l'ancienne noblesse qui l'avait servi et les humbles descendants des réfugiés de la ville martyre.

Si nous sommes contraints de laisser au glorieux silence de la mort les nombreux anonymes de la Révolution et de l'Empire, citons du moins :

Le Colonel Habert (de Nijon), colonel de cuirassiers suivant Napoléon jusqu'à Waterloo, sauvant en Italie, au péril de sa vie, le roi de Naples Murat, et refusant du roi Louis XVIII le grade de général, disant qu'il ne voulait point servir deux maîtres ;

Le Colonel Lamoureux (de Chaumont-la-Ville), de la Grande Armée, acclamé en 1815 par les Bavarois envahisseurs qu'il avait paternellement gouvernés dans le cercle de l'Innviertel au nom de l'Empereur et réussissant à éveiller dans ces cœurs durs de Germains des sentiments de reconnaissance et de douceur envers les Français ;

Le Colonel de Bauffremont, de la Grande Armée, et ses descendants, dont le héros de la chevauchée de Reichshoffen ;

Le Général Beaudoin de Bourmont, un des héros de Crimée. Il descendait de Beaudoin de Soupire, bailli d'épée de Son Altesse le Duc de Lorraine ;

Le Général de Maudhuy, dont les ancêtres figurent parmi les bourgeois de La Mothe ;

Le Général de Mitry, descendant de notre noblesse lorraine, si populaire ;

Le Colonel de Haldat du Lys, combattant de la Grande Guerre, arrière-petit-neveu de Jeanne d'Arc.

Et, dans l'impossibilité de les citer tous, nommons le lieutenant Jean de Landrian, petit-fils des porte-drapeau de La Mothe, tombé et brûlé dans son avion sur la terre ennemie, *dernier descendant* d'une race héroïque demeurée en nos villages dans les bons et les mauvais jours avec les petits-fils des malheureux réfugiés de La Mothe. Avec Jean de Landrian, c'est la tradition tout entière, c'est La Mothe elle-même, représentée par des centaines de soldats, qui s'immolait une seconde fois sur l'autel de la patrie française.

Nous sera-t-il permis de rapprocher des héroïques jeunes filles de La Mothe, combattant comme leurs frères, mais au son du fifre et des hautbois, notre Jeanne d'Arc, du Barrois, du Bassigny lorrain, venant à La Mothe visiter ses cousins les Callot (de la famille du graveur), et la vierge rouge Louise Michel, fille naturelle des de Mahis, donnant aux pauvres les quarante mille francs de son héritage et, malgré son exaltation démagogique, demeurant fidèle à l'esprit de sacrifice de sa race ?

Ce que nous fûmes pour la Lorraine, nous le sommes restés pour a France. — ALCIDE MAROT.

Digitized by Google

LA MOTHE

ET SES RUINES (1)

En invitant le Bureau de la Société des Lettres de Saint-Dizier à explorer les ruines de la Mothe, M. Guillaume, directeur de l'Agence Peerless à Nancy, a voulu nous intéresser tous à un projet de reconstitution des parties de la vieille forteresse que des amas de terre ou les poussées de la végétation avaient jusqu'ici soustraites à la curiosité des visiteurs. Bien que la ville rasée en 1645 ne se trouve pas dans notre circonscription, nous ne pouvons négliger une cause qui touche à l'archéologie et au tourisme, et à ce double titre mérite notre attention.

Avant de décrire les ruines de la Mothe, nous parlerons de l'antique place forte lorraine : l'histoire qu'en a donnée M. du Boys de Riocour, lieutenant général au bailliage du Bassigny, conseiller d'Etat de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, les articles publiés par la *Revue de Champagne et de Brie* (1885-1886), deux brochures de M. l'abbé Liébaut, curé d'Outremécourt (1883 et 1896), enfin les notes que nous avons prises lors de l'excursion du 2 octobre 1921 nous permettront de montrer en quel état est aujourd'hui la ville qui, après des sièges répétés, après une résistance héroïque, a fait place à des monceaux de pierres elles-mêmes emportées de côté et d'autre, laissant pour tous souvenirs les emplacements d'édifices et d'ouvrages relevés sur des plans anciens ou des travaux souterrains dont la pelle et la pioche découvrent petit à petit les détails (2).

---

(1) Lecture en séances de la Société des Lettres de Saint-Dizier des 8 décembre 1921 et 9 février 1922. — M. le Docteur Chaussinand a bien voulu faire les frais d'impression de cette brochure.

(2) La Bibliothèque Barotte (hôtel de la préfecture de Chaumont) renferme divers ouvrages sur le sujet. « Lamothe, dit le catalogue, p. XXXVII, la petite et redoutable forteresse lorraine dont notre

Digitized by Google

Topographie. — La montagne de la Mothe est située sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, à 10 kil. de Bourmont, 15 kil. de Neufchâteau, 12 kil. de Bulgnéville. Elle est à 506 m. au-dessus du niveau de la mer, 160 m. au-dessus de la vallée d'Outremécourt, 190 m. au-dessus des rives du Mouzon.

La Mothe aux temps anciens. — Les découvertes que l'on a faites d'ossements, de vestiges de constructions antiques et de voies reliant différents points de la contrée, le vieux pont des Cinq-Parts, ainsi nommé parce qu'il aurait appartenu à cinq localités, la Mothe, Boisdeville, Outremécourt, Offrécourt et Soulaucourt d'après les anciens, Soulaucourt, Outremécourt, Sommerécourt, Vaudrecourt et Nijon suivant les modernes, tout cela démontrerait qu'en des temps reculés le plateau fut utilisé, qu'à un moment donné il servit d'assise à un camp romain.

Au XI^e^ siècle, ce lieu s'appelait Clermont (Montagne des Clercs ou Mont-Eclair) ; plus tard, Hilairemont (Montagne gaie) ou Saint-Hilairemont à cause d'une chapelle dédiée à saint Hilaire.

Château et fortifications. — A dater de cette époque, le nombre des habitants augmente. Thiébault, comte de Bar, leur donne une charte de bourgeoisie et construit un château.

En 1368, la petite montagne porte le nom de la Mothe, approprié à sa forme et à sa situation.

---

territoire possède les ruines, Lamothe a sa monographie presque complète dans des ouvrages extrêmement recherchés. » Et il cite, outre le travail de M. du Boys de Riocour :

Marquis de la Force, maréchal de camp de l'armée du roi : *Les grandes et furieuses batteries contre la ville et le château de la Mothe. — Articles accordés pour la réduction de la ville de la Mothe. — L'ordre du siège de la place et du château de la Mothe.*

Henriot, ancien juge de paix : *Vie et exploits du frère Eustache, capucin, pendant le siège de la Mothe.*

Weiner : *Inventaire des titres enlevés de la ville de la Mothe.*

Chapellier : *Notices historiques et biographiques sur les défenseurs de la Mothe.*

Jules Simonnet : *Relation des sièges et blocus de la Mothe* (1634, 1642 *et* 1645).

Un officier supérieur : *Histoire de la fondation et des trois sièges de la Mothe.*

Le Courrier véritable de ce qui s'est passé au siège de la Mothe.

Notice historique sur la ville de la Mothe.

Digitized by Google

Le commencement des remparts est attribué à Robert, comte de Bar (1398). Successivement furent construits le bastion Saint-Georges, qui enfermait au midi toute la face du château du côté de la France, les boulevards de Saint-Nicolas et de Sainte-Barbe au nord, ceux de Danemark et de Vaudémont sous le gouvernement de Christine de Danemark et de Nicolas de Vaudémont. Charles III fit élever le bastion qui porta le nom de bastion le Duc.

Armoiries. — Les armoiries primitives de la Mothe étaient un ciel chargé d'étoiles, d'un soleil et d'une lune entourant une montagne en champ d'azur.

Porte de France (p. 22).

Digitized by Google

Siège de 1634

Après plusieurs complots contre son frère Louis XIII, Gaston d'Orléans s'est retiré (1632) en Lorraine pour la seconde fois. Il épouse secrètement Marguerite, sœur du duc Charles. Ce mariage attire sur le pays tout l'effort des armes de la France (1).

Au printemps de 1634, les duchés de Lorraine et de Bar, ruinés par la guerre, la peste et la famine, sont au pouvoir des Français, à l'exception de Bitche et de la Mothe. Le roi, connaissant l'attachement de cette dernière place pour le duc de Lorraine, veut s'en rendre maître à tout prix.

Il s'empare du duc François, à qui le duc Charles avait depuis quelques jours cédé la plus grande partie de ses Etats, et il lui arrache une lettre ordonnant à M. d'Ische (Antoine de Choiseul), gouverneur de la Mothe, de rendre la place au roi de France. Cette lettre arrive au destinataire le 5 mars 1634. M. d'Ische répond qu'il ignore la prétendue cession faite, qu'il a prêté serment au duc Charles pour la conservation de la place et qu'il aime mieux perdre la vie que de laisser prendre la ville. Les assistants, devant la menace d'agression qui a suivi cet entretien, déclarent à leur tour qu'ils aiment mieux voir la forteresse servir de sépulture commune aux habitants que de laisser les Français pénétrer dans ses murs.

Malgré la ferveur avec laquelle les jeûnes et abstinences étaient observés, quoique d'autre part il y eût de la marée et des denrées similaires pour le reste du carême, la population, devant la grande fatigue qui allait résulter pour elle des hostilités devenues inévitables, fut autorisée à manger de la viande.

Mercredi 8 *mars*. — Quelques compagnies de chevau-légers

(1) Gaston d'Orléans a séjourné en 1629 à Saint-Dizier. Le gouverneur de Besme avait pris parti pour lui à la suite d'une lettre du roi du 4 avril 1628 défendant à son fils, objet de plaintes de la part des habitants, l'entrée de la ville et du château. De Besme, définitivement compromis par ses agissements avec Gaston d'Orléans, fut arrêté le 5 février 1631 et conduit à la Bastille, où il resta jusqu'à sa mort. Le 7 mars suivant, le roi informait le nouveau gouverneur, Jacques du Hamel, de ne pas laisser entrer son frère à Saint-Dizier sans en avoir reçu l'autorisation. — V. à ce sujet *Saint-Dizier d'après les registres de l'échevinage*, par M. Paul Guillemin.

Digitized by Google

commencent à paraître aux environs de la ville. Deux heures après, on aperçoit des bastions de Danemark, le Duc et Saint-Nicolas cinq ou six cents chevaux qui arrivent à Médonville, où s'établit aussitôt le quartier du roi.

Jeudi 9 *mars.* — Deux à trois mille hommes, tant fantassins que cavaliers, avancent les uns du côté de la Roche, les autres sur la montagne, sans avoir osé prendre la prairie. M. d'Ische et M. du Boys, conseiller d'Etat, lieutenant général et principal commissaire à la Mothe, font assembler au château le corps de ville pour aviser aux dispositions qui devront être observées pendant le siège.

Un cavalier français, désireux de renseigner son chef, le chevalier de Chappes, sur ce qui se passe dans la ville, sur les services de la place, sur le nombre des gens de guerre qui s'y trouvent, se présente aux premières lignes en simulant la folie et en protestant de son dévouement à la Lorraine. Son stratagème étant découvert, il change de tactique et veut faire croire qu'il est ivre : conduit dans une maison où le bon vin lui est servi à discrétion, il reste là trois semaines pendant lesquelles il déclare n'avoir vu que des vivres, un lit et deux soldats, ses gardiens. Son capitaine, ne le voyant pas revenir, envoie au gouverneur un trompette pour réclamer non le cavalier, mais le cheval qu'il avait emmené avec lui. Huit jours après, les défenseurs de la Mothe, ayant fait le compte des dépenses qu'avait occasionnées chez eux la présence de cet espion, le renvoyèrent et gardèrent le cheval, qui ne devait même pas suffire à payer les frais de nourriture du cavalier. Chemin faisant, celui-ci voulut remercier son guide en tirant sur lui un coup de pistolet.

14 *mars.* — De la côte de Châtillon descendent trois compagnies d'infanterie qui se jettent autour du moulin du Grignot, près du village d'Outremécourt. Un coup de coulevrine tiré du bastion de Vaudémont tue douze hommes et en blesse une quinzaine.

Les assiégeants répondent en dévastant, pendant les jours suivants, les communes environnantes : Parey a 92 maisons brûlées, Sauville une rue entière ; à Vrécourt, les plus belles maisons autour du château sont détruites ; à Outremécourt et Soulaucourt, le feu fait de tels dégâts qu'un quart des maisons seulement reste debout.

Des semaines se passent en escarmouches.

Un jour, 50 mousquetaires descendent de Fréhaut, pensant

Digitized by Google

venir jusqu'au pied des contrescarpes. Les canons, fauconneaux et coulevrines des assiégés rompent par trois fois un gros de cavalerie qui venait au secours des mousquetaires.

Le lendemain, après midi, les assiégés invitent l'ennemi à prendre sa revanche : personne ne paraît. Alors M. d'Ische envoie un tambour et un joueur de hautbois pour l'engager à la danse, puisqu'il refuse le combat ; et les assiégés se livrent eux-mêmes pendant des heures entières à cet exercice, montrant ainsi que la guerre ne les effraie pas.

30 *avril.* — Le maréchal de la Force envoie à M. d'Ische un tambour porteur d'une lettre le sommant de rendre la place. « Il faut, dit le message, considérer l'avenir et voir à quelle puissance vous avez affaire, car vous voulez vous tromper vous-même si vous mettez en doute que tôt ou tard il ne vous faille succomber, ayant affaire au plus grand roi du monde, qui y a engagé ses armes... »

1er *mai.* — M. d'Ische, qui est bien résolu à ne pas céder, use près des capitaines de son conseil d'un subterfuge pour connaître leurs sentiments. Il leur fait ressortir les avantages que pourrait présenter la reddition, au lieu de défendre « une bicoque qui, ne pouvant être secourue au point où en sont à présent les affaires de S. A., sera nécessairement obligée de périr... ».

Un des plus âgés parmi les assistants, s'avançant pour tous, déclare qu' « il vaudrait mieux s'arracher la langue que de parler d'une telle trahison ».

Le gouverneur répond avec joie au maréchal de la Force qu'il mériterait le nom de rebelle s'il ne persévérait dans sa résolution de satisfaire pleinement aux devoirs auxquels son honneur et sa conscience l'obligent envers le duc Charles, son maître.

Les hostilités reprennent aussitôt.

Un matin, un des défenseurs de la Mothe, ayant deux grenades dans les mains, va, sans être aperçu, jusqu'au bord de la tranchée. L'ennemi est bouleversé par l'effet de ces engins, qui occasionnent la mort de plusieurs soldats et mettent le feu à la provision de poudre qui se trouve là.

Quelques jours après, à une raillerie des assiégeants disant qu'il n'y a que des femmes dans la Mothe, les assiégés entreprennent de montrer que ces femmes ne manquent pas de courage.

Une quinzaine, accompagnées d'une douzaine de jeunes garçons cachés sous des vêtements féminins, s'avancent, conduites

Digitized by Google

par une boiteuse, vers la tranchée ennemie, paraissant chercher de l'herbe. Leurs armes sont dissimulées sous leurs habits. Dix ou douze cadets français, les apercevant, quittent la tranchée pour lier conversation avec elles. Afin de les éloigner de plus en plus de leur retraite, elles font mine de s'enfuir. Poursuivies assez loin, elles se retournent, déchargent leurs armes, mettant les uns en fuite, blessant les autres.

Elles s'en retournaient, glorieuses de leur exploit et se croyant en sûreté sur le chemin, quand vingt-cinq mousquetaires ennemis vinrent les attaquer. Soutenues par autant des leurs, elles eurent trois blessées, dont une mortellement.

30 *mai.* — Le chevalier de Senneterre (Gabriel de Saint-Nectaire), beau et vaillant guerrier, apprécié dans l'armée, chéri à la cour, voulant profiter d'une magnifique journée pour déjeuner en compagnie de quelques autres jeunes capitaines, a choisi pour lieu du repas un tertre « dont le penchant allait dans un vallon où deux fontaines s'assemblent pour former le ruisseau qui devait traîner avec ses eaux le sang de cette noblesse française ».

Un page venait de présenter à son maître une tasse d'argent pour boire à la santé du nouveau duc de Lorraine (on entendait par là le roi de France). Des habitants de la Mothe qui se trouvaient sur le bastion Sainte-Barbe, ne pouvant subir cet affront, pointèrent, en l'absence des canonniers, deux coulevrines dans la direction des buveurs. Les deux boulets, arrivant en même temps au milieu de la table, firent voler les nappes, les serviettes, l'argenterie et atteignirent trois de ces officiers. Deux moururent sur le coup. Le chevalier de Senneterre fut si gravement atteint qu'il fallut lui couper les deux cuisses et il ne résista pas à la grande perte de sang que détermina cette opération. « Après s'être saintement confessé au curé de Médonville, il rendit l'âme et fut enterré honorablement dans l'abbaye de Flabémont, ordre des Prémontrés, à deux lieues de Lamarche en Barrois. »

Entre temps, les assiégés, persuadés que leur cause devait fatalement appeler sur eux le succès, s'abandonnaient volontiers aux réjouissances, aux jeux, aux banquets, à la danse.

Cependant une pauvre fille de Soulaucourt, retirée à la Mothe, le plus souvent échevelée, s'en allait dans la nuit, prophétisant hautement leurs malheurs.

Sur la fin du mois de mai, le duc de Lorraine faisait parvenir de ses nouvelles à M. d'Ische : il lui exprimait son contentement

Digitized by Google

de la réponse faite au maréchal de la Force, l'assurant qu'il n'était pas près d'être brisé, qu'en tout cas dans un mois il serait secouru. Il lui ordonnait de prendre et d'emprunter de l'argent partout où il pourrait pour subvenir aux nécessités du siège. Dès que les habitants virent qu'ils avaient quelque place dans le souvenir de leur prince, ils donnèrent libre cours à leur joie, manifestant leur affection, leurs espérances et redoublant de courage. On fit revivre cette prophétie, écrite autrefois pour la ville de la Mothe :

Motha immota manet dum terra immota manebit.

5 *juin.* — Le maréchal de la Force a traversé la Lorraine sans que rien s'opposât au succès de ses armes. Seule la Mothe a résisté. Il annonce son retour devant cette place en faisant pleuvoir sur elle tout ce que la batterie de la Roche peut déchaîner.

7 *juin.* — Deux batteries postées sur les côtes de Châtillon commencent à donner jour et nuit. On trouverait difficilement un immeuble qui n'eût reçu quelque atteinte. Les femmes se cachent dans les caves. Afin d'empêcher la ruine précipitée de la ville, une contre-batterie est dressée sur le bastion Saint-Nicolas pour tenir tête à celle de la Roche. 1.600 coups de canon sont tirés dans un court espace de temps.

Les principaux régiments du maréchal de la Force sont à Romain-sur-Meuse, Hâcourt, Saint-Thiébaut, Goncourt, Germainvilliers, Chaumont-la-Ville. Le quartier général est à Vrécourt ; le maréchal est logé dans le château.

10 *juin.* — Les ouvriers ne veulent être payés qu'en argent ; le combattant veut aussi que sa solde lui soit versée en numéraire. Plus de 12.000 francs fournis par le duc de Lorraine et par quelques contributions levées sur des villages voisins sont absorbés. Une ordonnance de Charles IV et du bailli du Bassigny élève le cours de l'argent. Remède insuffisant : sur la fin du siège, on sera contraint de faire quelques coins pour battre une sorte de monnaie portant sur une face un double X (1) couronné, sur l'autre cette devise : *Aut pereundum aut vincendum.*

14 *juin.* — Douze mousquetaires lorrains se faufilent au pied des contrescarpes, rampant à travers les blés, et parviennent à l'entrée d'une tranchée où trente Ecossais travaillent sous les ordres d'un capitaine. L'alarme est donnée : d'une tranchée voi-

(1) Selon quelques antiquaires, c'est l'initiale du mot grec *chrêma*, pièce de monnaie. Pour d'autres, c'est un monogramme du Christ.

Digitized by Google

sine sortent deux officiers et quelques soldats qui sont tués aussitôt. Le capitaine qui commandait la tranchée attaquée tout d'abord périt d'un coup de mousquet. Ses vêtements et ses armes sont vendus pour 200 francs. Cette somme est partagée entre les soldats qui avaient risqué la sortie. Pendant une trêve d'une demi-heure, on compte les corps étendus sur le bord et dans le fond des tranchées : il y en a vingt-cinq.

C'est un pauvre habitant de la Mothe, ouvrier de four et de grange, nommé le Patau, qui a emporté sur ses épaules le corps du capitaine écossais dont il vient d'être parlé. Grisé par les louanges et la pistole qu'il a reçues, il s'offre à M. d'Ische pour accompagner douze autres mousquetaires qui doivent entreprendre le lendemain une attaque des mêmes tranchées. Pour toute arme il demande un fléau. On lui met en main une vieille hallebarde qu'il dérouille dans le sang des ennemis. Un sergent, surpris à l'improviste par ce nouveau guerrier, a tout au plus le temps de demander quartier. Le Patau, ne comprenant pas la signification de ce terme, le prend à la lettre et frappe sa victime avec une telle fureur qu'il ne retire qu'à grand'peine son arme du cadavre.

Du côté des assiégeants, le nombre des morts est grand, mais leurs forces sont considérables. Ils arrivent à dresser leurs mortiers au pied des contrescarpes du bastion Sainte-Barbe et des vieux guets.

Les bombes ; leur premier usage en France. — M. Blondel croit que les premières bombes furent jetées, en 1588, au siège de Wachtendonck, ville du duché de Gueldre. D'autres prétendent qu'un siècle auparavant, en 1495, on en jeta à Naples sous Charles VIII... C'est seulement au siège de la Mothe, en 1634, qu'on voit le premier usage des bombes en France (1).

Nous trouvons encore cette assertion dans le *Dictionnaire de Moréri*, qui, à la suite de la notice biographique concernant Jacques-Nompar de Caumont, duc de la Force, pair et maréchal de France, général des armées du roi, mort à Bergerac le 16 mai 1652, âgé d'environ 97 ans, ajoute : « C'est le maréchal de la Force qui le premier fit usage des bombes en France, au siège de la Mothe, en 1634. »

Nous transcrivons ici textuellement les impressions de M. du Boys de Riocour sur les nouveaux engins de guerre :

(1) Diderot : *Encyclopédie*.

Digitized by Google

« 9 juin : La grenade, qui fut autrefois prise pour symbole d'une parfaite amitié, était bien différente de celles qu'on commença à nous envoyer le mercredi 9 juin, où toutes les puanteurs, les divisions et les morts semblaient être enfermées comme dans une autre boîte de Pandore. Celles qui furent jetées les premiers jours, quoiqu'elles fussent d'un poids bien moindre que les dernières, si est-ce qu'elles ne laissaient pas d'avoir des effets si prodigieux qu'elles semblaient n'avoir été inventées que par l'esprit le plus malin de tous les démons et n'avoir été tirées que des forges où se battent les instrumens des princes des âmes criminelles, ces bombes, ces grenades, ces pots et paniers à feu n'avaient point de différence en leur fin, qui était la ruine de nos maisons et l'épouvante des habitans ; mais en leurs figures et leurs effets il y avait beaucoup de diversité.

« Les bombes étaient en fer et de deux ou trois cents livres de pesanteur. Elles sortaient du mortier avec un coup sourd et se guindaient assez lentement vers le ciel plus de deux cents piques au-dessus de la ville, et puis, d'une chute précipitée, se faisant connaître par leur tournoiement en l'air et quelques bluettes de feu qui sortaient de la mèche attachée à leur lumière, elles s'allaient si rudement fondre sur la ville que de leur pesanteur elles enfonçaient les couvertures les plus solides, écrasaient les planchers et, quand la composition dont elles étaient remplies venait à prendre feu, leur ventre ne s'était pas sitôt crevé que les éclats d'un côté et la force d'un air de l'autre découvraient les maisons, fracassaient tous les bois et ébranlaient de telle furie les pignons et les gouttières que l'effet d'une seule bombe a produit la ruine de plusieurs grands logis.

« Les grenades étaient d'autre matière et bien différentes de cette grosseur ; elles étaient de fonte et d'un cuivre mélangé, ne pesant pour le plus que 80 ou 100 livres ; outre qu'elles approchaient des effets des bombes, encore portaient-elles une sorte de feu qu'elles attachaient, en se crevant, au bois sec et aux matières les plus promptes à s'allumer.

« Les paniers à feu étaient d'un cordage tout poissé et pleins d'une composition propre à recevoir le feu que portait une mèche à l'entrée du panier. Le dedans était rempli de 50 ou 60 petits canons de fer de la longueur d'un doigt, pleins de poudre aux deux bouts, dans lesquels était une pointe de fer et une balle de mousquet, de sorte que, la poudre venant à prendre feu, chaque canon avait trois coups, le corps du canon, la pointe de fer et la balle de plomb.

Digitized by Google

« Les pots et pommes à feu n'étaient que pour éparpiller et semer le feu dans les maisons que les bombes avaient déjà découvertes... Nous n'avions point de retraite qui ne fût dangereuse et de remède qui ne fût inutile. Plusieurs, cherchant leur assurance dans quelques coins retirés, y ont rencontré les éclats d'une grenade crevée qui leur ont emporté un bras ou autre partie du corps ; d'autres, croyant s'éloigner d'un tel coup, trouvaient que le lieu même de leur fuite était la chute de la bombe, qui tantôt étouffait la personne par la puanteur de son soufre ou par l'épaisseur d'une fumée toute empestée ; tantôt, par l'action d'un feu fort subtil, après avoir mis en morceaux et en cendres l'habit, le chapeau, la chemise et les souliers, attachait ses flammes au corps des personnes qu'elle rencontrait, leur ôtant avec leurs habits toute figure d'homme et imprimant toujours sur quelque partie de leur corps des traces ineffaçables de ses flammes.

« Les trois batteries de Roche et de Châtillon ne nous étaient plus que jeu au respect de semblables instrumens. Aussi cinquante coups de canon contre une même maison, tirés de si loin, étaient de bien moindre effet qu'un seul coup de bombe... »

Au moment où commençait le feu sur les bastions de Danemark et de Sainte-Barbe, au pied desquels les Ecossais, les régiments de Nanteuil, Fébron et Noailles s'étaient avancés, un orage épouvantable de grêle éclate. Les assiégés font pleuvoir sur les bandes qui grimpaient déjà le long des fossés une telle profusion de balles et de pierres qu'elles reculent vers leurs tranchées et abandonnent pour cette nuit la poursuite de leur entreprise.

Mais les blessures, la mort diminuent chaque jour le nombre des combattants de la Mothe, tandis que chaque jour aussi l'armée ennemie reçoit de nouveaux renforts : il faut envisager la perte de la place si bientôt le duc de Lorraine ne fournit les secours qu'il a promis dès les premières semaines du siège. Comment lui faire connaître le besoin d'hommes, d'argent, de poudre qu'éprouvent ses amis et les forces grossissantes de ses ennemis ?

Un bourgeois de la place se présente pour porter une lettre chiffrée de M. d'Ische. Pendant que les assiégés attendent impatiemment la réponse, sept nouvelles batteries se dressent autour d'eux, à cinq cents pas des murailles, tirant six cents coups par jour. Le messager, feignant d'aller vendre des fromages dans les tranchées, parvient à son but : il rapporte un pli annonçant que dans quinze jours au plus la ville sera délivrée.

Digitized by Google

Le puits et les citernes de la Mothe. — La sécheresse avait été telle pendant les mois de mai et juin que l'eau commençait à manquer. Les citernes étaient vides ; il ne restait que le puits pour abreuver le bétail et subvenir aux besoins domestiques.

Une barrière avait été élevée autour du puits ; une sentinelle veillait à ce que personne ne vînt souiller l'eau, distribuée deux fois par jour aux habitants.

Des abus ne tardèrent pas à se produire : les officiers et les notables, dans la crainte que la source ne tarît, se faisaient livrer dès le matin l'eau qui leur était nécessaire, et jusqu'au soir les pauvres gens languissaient dans l'attente de leur provision.

Enfin le ciel dénoua cette situation critique en déversant l'eau par torrents.

Mort de M. d'Ische. — 21 *juin.* — Le gouverneur de la Mothe visitait les retranchements, quand un coup de canon partit de la batterie du colonel Esbron. Un éclat de boulet atteignit le capitaine aux reins et traversa le corps. M. d'Ische mourut pendant qu'on le transportait à quelque distance.

Il fut arrêté que le défunt serait porté, par deux capitaines de la bourgeoisie et deux avocats, en l'église des Filles de la congrégation Notre-Dame pour y être inhumé, que les fausses rues ouvertes sur Châtillon et sur Roche seraient cachées par des rideaux pendant la cérémonie funèbre pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi.

M. de Germainvilliers, lieutenant au gouvernement, fut désigné pour remplacer M. d'Ische.

Derniers efforts. — Trente et un canons ne cessaient de tirer jour et nuit contre le rocher. En peu de temps, les parapets furent jetés bas, les gabions dispersés, les contre-batteries ruinées ; les hommes ne purent plus paraître sur la muraille qu'à découvert ou en rampant. Les munitions de guerre devenaient rares ; il fallait couvrir d'étain les boulets de certaines pièces pour les rendre utilisables dans celles qui restaient disponibles ; il fallait aussi ménager la poudre quand les circonstances auraient commandé de la prodiguer devant les dernières approches de l'ennemi.

Mais le plus grand malheur était le manque d'hommes : au nombre de 400 à peine au commencement du siège, il en restait tout juste de quoi garder les points importants.

Digitized by Google

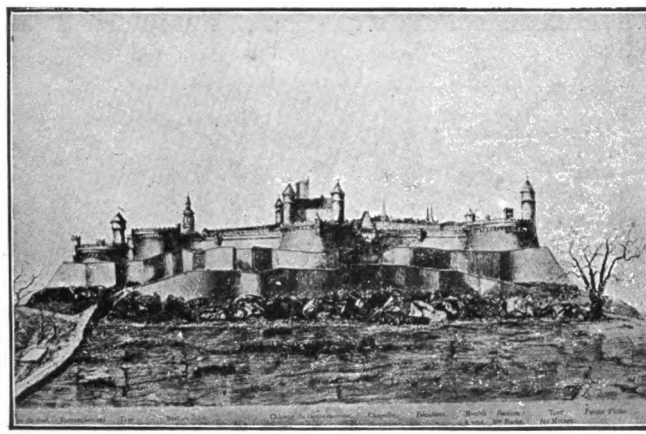

La Mothe (1258-1645)
(Dessin inédit de M. Charles Demay, de Soulaucourt, 1893)

Digitized by Google

Digitized by Google

Les quinze jours fixés par le duc pour l'envoi de secours étaient passés. Il avait réuni une petite armée de 3.000 hommes, mais elle avait été capturée par le rhingrave Othon, qui commandait dans Haguenau pour le roi de Suède, ami et allié de la France. Les engins braqués contre la ville étaient capables de la faire sauter rapidement. La communauté n'espérait plus qu'en l'appui du ciel. « Après une procession générale, la sainte Eucharistie étant exposée sur le grand autel », elle fit vœu d'aller, le moment venu, en pèlerinage à la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours-lès-Nancy et de là en l'église Saint-Nicolas « pour remercier la Sainte-Vierge et saint Nicolas, le patron de la Lorraine, des assistemens et faveurs qu'ils auront donnés pendant ce siège ».

Capitulation. — 25 *juillet.* — Une brèche a été faite dans la tour du retranchement ; un fourneau a été placé sous le bastion Saint-Nicolas ; il ébranle les maisons, bouleverse l'ouvrage et fait de ses ruines un passage assuré pour l'ennemi.

26 *juillet.* — Comme, dès le 11 janvier, le duc a envoyé l'ordre de faire, en cas de nécessité, une composition honorable pour sauver, « avec ses pauvres bourgeois, les coffres qu'il avait envoyés dans la place (1) », comme l'effectif des défenseurs est réduit à 100 hommes, les capitaines formant le conseil de guerre estiment qu'il est impossible de soutenir un nouvel assaut, qu'il y a lieu de préparer un traité de capitulation.

Le même jour, le maréchal Caumont la Force signe l'acte aux termes duquel « les gouverneur, capitaines, officiers et soldats présents dans la place en sortiront vie et bagues sauves, avec leurs armes et bagages, tambours battans, mèche allumée, enseignes déployées, et seront conduits en toute assurance jusqu'à Jonvelle vendredi prochain 28 de ce mois, qu'ils livreront la place ».

---

(1) Charles IV avait fait mettre dans des coffres et envoyé à la Mothe ses papiers précieux. Après la reddition de la place, le tout fut transporté à Nancy, puis, en 1635, conduit à Paris et déposé dans la Sainte-Chapelle.

Digitized by Google

Sièges de 1642, 1643 et 1645

La Mothe resta au pouvoir des Français jusqu'en 1641. Cette année-là, le roi et son premier ministre firent au duc de Lorraine des promesses qui l'amenèrent à signer un traité d'alliance. Mais, la ville de la Mothe rendue à son ancien maître, celui-ci, pour des raisons qui ne sont pas exposées dans la relation de M. du Boys de Riocour, n'ayant pu joindre ses armes à celles de France, le roi, dès l'année suivante, envoya, pour investir la place, des troupes d'infanterie qui furent ensuite dirigées vers une autre destination.

En 1643, une armée plus considérable, sous les ordres du maréchal du Hallier, vint mettre le siège devant la Mothe. La cavalerie lorraine ne tarda pas à paraître du côté du moulin à vent. Le maréchal, craignant d'être cerné, battit en retraite, non sans avoir perdu un nombre d'hommes considérable.

Le 6 décembre 1644, un Italien nommé de Magalotti (1) venait entreprendre autour de la Mothe des travaux de circonvallation, de communications entre tranchées, travaux qui durèrent jusqu'au commencement de mai 1645. Alors fut mené un siège en règle dont la vigueur et la durée devaient abattre les plus grands courages. Une mine avait fait sauter, le 20 juin, une partie du bastion Sainte-Barbe. La maladie décimait les assiégés, dont les pertes devenaient chaque jour plus sensibles. Les premiers officiers de la garnison, les chanoines et autres ecclésiastiques, les bourgeois s'assemblèrent, en vertu d'un ordre du gouverneur, pour délibérer. La conclusion fut qu'il fallait capituler : il fut arrêté, le 1er juillet, entre le marquis de Villeroy, lieutenant général de l'armée du roi devant la Mothe, et M. de Cliquot, colonel de cavalerie et d'infanterie du duc de Lorraine, gouver-

(1) On manque de détails sur ce personnage. Il est mort peu de temps après l'entreprise qu'il avait dirigée contre la Mothe, frappé d'une balle le 20 mai 1645. Sa disparition affligea le cardinal Mazarin, qui avait grande confiance en lui et lui réservait, paraît-il, de hautes destinées. Son corps avait été déposé chez les capucins de Chaumont. Le 22 juillet 1645, le premier ministre communique à ceux-ci le désir qu'a exprimé la reine de voir les restes de M. de Magalotti remis au chapitre de l'église collégiale de Chaumont pour y être inhumés.

Digitized by Google

neur de la ville, que la place serait rendue le 7 du même mois. M. de Villeroy entra dans la Mothe à cette date.

Destruction de la Mothe. — Deux ou trois jours après la reddition, ordre était donné de démolir non seulement les fortifications, mais encore les églises et toutes les maisons de la ville. Les travaux commencèrent sans retard : on fit sauter les bastions à l'aide de mines, et plus de 1.500 paysans des élections de Langres, Chaumont, Bar-sur-Aube et autres villes furent requis pour jeter bas les habitations.

Un souhait. — En terminant le récit attristé qu'il avait fait de la destruction de la Mothe, M. du Boys de Riocour ajoutait : « Aussi se pourra-t-il faire que, par une révolution des ordres sacrés du ciel, après que cette malheureuse ville sera demeurée quelque temps ensevelie sous les ruines de ses boulevarts et maisons, quelque digne restaurateur de l'état la fera relever de son tombeau. »

N'est-ce pas un peu la réalisation de ce souhait qui arrive aujourd'hui ?

Un amateur qui a visité les ruines de la Mothe en 1840 gémissait : « Rien de ce qu'un amateur de curiosités recherche ne s'y trouve plus, si ce n'est des excavations plus ou moins profondes, dont quelques-unes portent évidemment le caractère d'anciennes citernes, quelques chaussées ou rues qui çà et là n'ont point été dépavées, des tas énormes de moellons amoncelés à l'endroit ancien des maisons dont ils proviennent, mais plus aucune pierre remarquable : tout a été enlevé par les communes voisines et a servi soit à des constructions particulières, soit à quelques monuments communaux, par exemple l'église d'Outremécourt. »

Si ce visiteur recommençait à présent son exploration, le compte rendu en serait moins sombre. Il fallait, pour changer l'aspect de l'amas de décombres présenté sous un jour défavorable, des travaux qui sont commencés et qui, nous n'en doutons pas, se poursuivront jusqu'au dégagement complet de tout ce que le sol cache encore de la vieille cité lorraine.

Les premières fouilles. — « Le plateau, écrit M. l'abbé Liébaut, resta nu et désolé durant plus de 200 ans. En 1863, les communes de Soulaucourt et d'Outremécourt (1) ont été en

(1) Le plateau a été partagé entre les deux communes riveraines. — *Revue de Champagne et de Brie.*

Digitized by Google

quelque sorte contraintes par l'Etat d'y faire une plantation de sapins... En février 1894, la commune de Soulaucourt, ayant besoin de pierres de construction, fit faire des fouilles sur la pointe d'Ische. Les ouvriers y trouvèrent des puits peu profonds qui devaient provenir de travaux faits pour éventrer les mines des assiégeants. En arrivant au bastion Saint-Nicolas, ils découvrirent aussi des souterrains en plein cintre, bien conservés, bien cimentés, ayant 1 m. 20 de largeur et presque 2 m. de hauteur. C'étaient de véritables galeries avec une artère principale, différents rameaux et une étroite sortie dans le mur du bastion. Ce mur, que couvraient des déblais qui avaient glissé en talus, est dans un état parfait de conservation. Qu'étaient ces galeries ? Pourquoi ces espèces de chambres non voûtées auxquelles plusieurs communiquaient ? Nous nous rangeons à l'avis de ceux qui prétendent que ces galeries étaient pratiquées pour permettre aux assiégés de descendre par ces voies intérieures à la base du bastion et s'opposer ainsi aux travaux des mines. »

Digitized by Google

La Mothe en 1921

Dans une note communiquée à la presse départementale le 3 octobre 1921, nous avons donné une brève relation de l'excursion faite la veille par quelques membres de la Société des Lettres de Saint-Dizier, pilotés pour cette visite très curieuse par M. Guillaume, directeur de l'Agence Peerless, et M. Dumont, garde général à Bourmont.

Nous disions notamment : « Quand la route projetée de Soulaucourt sera faite, l'ascension, peu pénible dès maintenant, deviendra une agréable promenade pour les jarrets les moins résistants. » L'idée de cette voie revient à M. Guillaume et il la poursuit utilement, parce que la route fréquentée à l'heure actuelle est rapide et au surplus ravinée sur tout son parcours : les 1.500 mètres que l'on aurait à franchir du village au sommet de la montagne ne seraient plus, avec la pente douce sur laquelle ils seraient répartis, qu'une courte et saine distraction pour les marcheurs.

Nous voici, après voyage par fer jusqu'à Joinville, par auto jusqu'à Soulaucourt (1), au point culminant de la Mothe. Immédiatement nos guides entrent dans leurs explications.

Des fouilles ont été commencées en mai 1921. Les gros travaux de terrassement ont été faits par cinq ouvriers aidés de gardes pour éviter les dommages que pourraient éprouver les plantations de résineux disposées sur le plateau.

Disons de suite, pour que l'ingérence de l'administration des forêts dans cette entreprise ne surprenne personne, qu'une circulaire (n° 875) intéresse les agents de toute la hiérarchie à la « mise en relief des beautés forestières et des souvenirs historiques dans les bois ».

Terrassements et autres travaux. — Voici un détail complet de ce qui a été fait de mai à septembre 1921 (2) :

1. — Débroussaillement, déblaiement de *passage conduisant à*

(1) La gare la plus proche de la Mothe, pour les voyageurs par fer exclusivement, est Goncourt, à 7 kilomètres.

(2) Nous complétons le tableau dressé obligeamment par M. Dumont, garde général, en donnant quelques notes sur les points touchés par les terrassements et autres travaux.

Digitized by Google

la porte de France, porte de Nancy, bastion Saint-Nicolas. Ouverture de sentiers avec escaliers, rampes en bois pour faciliter la visite des ruines (travail fait par les gardes).

Dans le principe, on pouvait entrer dans la ville par deux portes... Celle d'Outremécourt à l'est, quelquefois appelée de Lorraine ou de Nancy, était percée dans la courtine à l'angle gauche du bastion le Duc. Elle fut murée de 1611 à 1620. Un passage à pied y fut conservé avec pont-levis et tourniquet. La porte de Soulaucourt ou de France, bâtiment carré orné à ses extrémités de flèches armoriées, était donc devenue la véritable entrée de la ville. S'ouvrant à l'ouest, dans le rempart, à gauche du bastion Saint-Georges, elle formait pavillon avec casemates au-dessous et corps de garde au-dessus. Son fronton portait, sur un piédestal, la statue de saint Claude, de grandeur naturelle. Des vantaux bardés et herses pouvaient la fermer à volonté. Un pont dormant, jeté sur le fossé, la reliait à un ravelin destiné à en protéger les abords. — *Revue de Champagne et de Brie.*

Le 25 juillet 1745, des élèves du collège de Bourmont, qui se trouvaient en excursion à la Mothe, découvrirent, sous la porte de France, une pierre sculptée aux armes de Lorraine, la statue de saint Claude endommagée par un boulet et une statue de la Vierge en pierre peinte (robe bleue avec bordures dorées), tenant l'enfant Jésus un globe dans la main.

On voit encore les arcades et l'emplacement d'une cheminée monumentale du corps de garde de la porte de France. On a pris une pile de cette porte pour l'église d'Outremécourt. Des gonds de grosseur remarquable sont restés dans la maçonnerie. Une meurtrière est bien conservée.

2. — Ouverture de *sentiers* de la porte de France au bastion Saint-Nicolas, de la Grande-Rue au bastion Saint-Nicolas (circuit), de la place du Monument aux deux citernes (travail fait par les gardes). Débroussaillement, sur 2 m. 50 de largeur, des *rues* suivantes : Grande-Rue, rue Moynier, rue de l'Eglise, rue du Puits, rue de la Croix, rue de Montfort (travail fait par les gardes de la brigade de Bourmont).

Deux grandes rues coupaient la ville en croix. Sept autres rues découpaient en îlots irréguliers le reste de l'enceinte... Toutes étaient pavées, sauf la grande rue entre les deux portes... Sur le parcours de ces rues se pressaient des lignes de maisons à façades étroites et à deux ou trois étages... A l'entrecroisement

Digitized by Google

des deux grandes rues, contre une des maisons d'angle, on remarquait *une grande et belle croix* érigée en 1629 aux frais de la communauté. A son pied avaient lieu diverses réunions publiques et les publications et annonces intéressant les habitants. Après 1645, M. Antoine de Sarazin (1) la fit démolir avec soin et la réédifia à Germainvilliers, vis-à-vis de son château, qu'il venait de faire reconstruire ; elle s'y trouve encore aujourd'hui. — *Revue de Champagne et de Brie.*

Dans son savant ouvrage *Croix et Dieux de pitié*, M. Em. Humblot consacre à ce monument les lignes suivantes :

« Malgré nos recherches dans les archives paroissiales de Germainvilliers, nous n'avons pu y découvrir de renseignements sur la belle croix du XVII^e^ érigée dans ce village, sur la place dite du Château. Selon la tradition, cet édicule proviendrait de la Mothe. Cette croix serait un don du fils de M. Sarrazin, seigneur de Germainvilliers et commandant en second la ville de la Mothe... Dressée sur deux marches..., elle repose sur un dé carré mouluré haut et bas et dans le champ intermédiaire duquel on lit la date 1629... Le Christ, de 0 m. 55 de haut, étend les bras sur les croisillons, tête penchée à droite, le pied droit sur le pied gauche, flanqué de deux statuettes, la Vierge Marie et saint Jean. »

L'*église Notre-Dame* de la Mothe était surmontée d'un clocher avec flèche très élevée ; elle était à proximité du bastion de Vaudémont.

3. — Avenue du *Monument* débroussaillée et prolongée jusque sur le bastion Saint-Georges.

Le 8 mai 1894, une délégation de la Société d'archéologie lorraine allait visiter les ruines de la Mothe. Les excursionnistes établissaient aussitôt un projet de monument à élever sur la place du Gouvernement : par les soins de la Société, une souscription était ouverte pour atteindre ce but.

Le monument existe depuis 1897. C'est une pyramide crénelée, ornée de la croix de Lorraine et surmontée d'un drapeau. Comme inscriptions : « Ici fut la Mothe. — *Gloria victis* ! —

(1) Antoine Sarazin, écuyer, seigneur de Germainvilliers, Belmont et Saint-Remimont, capitaine, en 1630, d'une compagnie de 100 hommes dans le régiment du baron de Meuse, mestre-de-camp des armées du duc Charles IV et son gentilhomme suivant, et ensuite commandant à la Mothe après la mort d'Antoine de Choiseul, gouverneur de cette place, où il soutint deux sièges. — Du Boys de Riocour : *Histoire de la Mothe.*

Digitized by Google

Ibi pugnantium occisorum cineres. » Ces derniers mots annoncent la construction prochaine d'un caveau qui recevra les nombreux ossements recueillis pendant les fouilles.

Aménagement et débroussaillement de la *chaise de Cliquot.* Vue magnifique.

Laurent Cliquot, général des armées de Charles IV et gouverneur de la Mothe, qu'il défendit avec opiniâtreté dans les deux sièges que cette place soutint en 1645. — *Nobiliaire de la Lorraine.*

De la hauteur, convertie en point de vue, Cliquot surveillait les opérations militaires.

4. — Mise à jour de *pavages* en 42 endroits pour rétablir les rues et prouver leur emplacement exact.

Ç'a été là un travail considérable, facilité toutefois, pour les recherches, par les nombreux trous rencontrés par la pioche et indicateurs d'anciennes caves que l'on a fait sauter par la poudre.

5. — Ouverture, sur 3 m. de large, de la *voie de la Maladière* et du *chemin d'Outremécourt.*

Outremécourt n'était autrefois qu'une dépendance de la Mothe et jouissait des mêmes privilèges. Il a été presque entièrement brûlé pendant les sièges. — Jolibois : *Haute-Marne ancienne et moderne.*

6. — Elagage du *chemin de ronde* le long du périmètre de la forêt, sur les derniers remparts de la place : 1.500 mètres.

Une haie touffue subsiste encore ; on y va faire des brèches pour dégager la vue sur le paysage qui se trouve masqué par cette muraille de verdure.

7. — Débroussaillement du *retranchement,* de la *pointe d'Ische* (vue magnifique).

De la pointe d'Ische, l'œil découvre une partie du Bassigny, la montagne de Bourmont, les buttes de Choiseul et de Merrey, Aillianville, Clefmont, les têtes de Woëvre, les tours de Langres.

8. — Préparation et pose de 45 *planchettes* pour indiquer les rues, bastions, citernes et recommandations aux fumeurs.

On ne saurait croire quelle vie redonnent à la montagne ces indicateurs de tous les ouvrages détruits : avec eux, les plans, les notices concernant la Mothe semblent peupler de nouveau ces lieux abandonnés et refaire de la ville morte une cité où vont se mouvoir les héros du temps passé.

9. — Etablissement de 6 *bancs rustiques* aux points de vue.

Digitized by Google

Ainsi que nous l'avons dit, la Mothe a de l'attrait pour les archéologues en même temps que pour les touristes. C'est un site d'une remarquable beauté : aussi les excursionnistes aiment-ils à contempler la riche nature qui de tous côtés s'offre à leurs yeux ; les bancs posés çà et là sont donc d'une agréable utilité.

Fouilles. — Les fouilles faites durant la même période mai-septembre 1921 sont indiquées ci-après :

1. — A la porte de Nancy (par les gardes) : *une pierre* de 1 m. 40 de hauteur (sculpture : croix de Lorraine) ; *une autre pierre* de même dimension (sculpture : une gerbe).

Ces pierres ont été utilisées comme assises du chalet dont nous parlerons plus loin.

2. — Curage de l'*ancienne citerne.*

3. — Mise à jour d'*une citerne* de 4 m. de profondeur en parfait état (eau potable pour les touristes).

Cette citerne est abritée par les arbres ; elle n'a pu être vidée. L'eau en est d'une fraîcheur extraordinaire. Elle s'étend à 3 m. 80 de long, 3 m. 20 de large. On en a retiré divers objets et des pierres sculptées qui ont servi à la construction du chalet.

Dans les vieux papiers de l'époque, dit la *Revue de Champagne et de Brie,* il est souvent question du *petit puits* et du *grand puits.* Le petit puits était le véritable puits de la ville, et le grand puits désignait la citerne. Elle avait été creusée au nord du moulin à vent, sous une partie de la place publique... Le petit puits avait été percé entre le bastion le Duc et la plateforme Saint-François, tout contre le rempart.

4. — Mise à jour d'un *escalier en pierre* conduisant à une cave ou dans un souterrain (près de la place d'Armes).

L'escalier était fermé. Des fouilles faites en cet endroit ont été extraites des pièces de monnaie.

5. — Mise à jour d'une *entrée du château* ou gouvernement au nord (rainures de la herse ; pavage usé par les voitures ; largeur de la porte : 3 m. ; murs de 4 m. d'épaisseur de chaque côté de la porte).

Au centre apparaissait le château ou gouvernement, flanqué de quatre tours d'angle, à toit en poivrière, donjon carré à plateforme, avec guérite de guetteur dans un coin, dominant toute la ville et sondant au loin les profondeurs du Bassigny. — *Revue de Champagne et de Brie.*

Les sous-sols ont été découverts dans les derniers jours de

Digitized by Google

septembre 1921. La porte du château a ses deux montants de pierre usés par le frottement.

6. — Mise à jour du *pavage de la place d'Armes* sur une grande surface.

7. — Mise à jour d'*un mur au bastion Saint-Georges*, au retranchement et de *deux caves particulières*.

8. — Un grand *chalet artistique* a été construit pour servir d'abri et de restaurant aux touristes.

Ce chalet, pourvu d'une cave et d'un étage, a pour enseigne : " Au Viel Pot ", du nom de la vieille hôtellerie de Michel Bazard. On y accède par un escalier de six marches.

Deux fêtes ont été données les 21 et 28 août dernier. La première comportait notamment un banquet de 72 couverts. Du haut du balcon, M. Marot, maire de Nijon, a prononcé un discours de circonstance. La seconde était marquée par des cérémonies religieuses dans les églises d'Outremécourt et Soulaucourt, des courses, une tombola, un bal.

Dans le chalet sont réunis les objets recueillis pendant les fouilles et qui formeront un petit musée : des morceaux de poterie, des clous énormes, des grenades, un mortier ou bénitier qui a été exposé à Contrexéville pendant la saison ; une petite marmite à anse, des crânes, des ossements, des pièces de monnaie, des boulets de toutes dimensions, une lance, etc., etc.

Résumé. — Les travaux exécutés en 1921 ont eu pour résultat de transformer une forêt de résineux et de broussailles impénétrables en un parc de 28 hectares (territoires de Soulaucourt et Outremécourt) facile à parcourir en suivant les rues, les sentiers et les 45 écriteaux indicateurs.

Les ruines, en un mot, ont été débroussaillées et mises en valeur : il y a beaucoup à voir dès maintenant.

Ce qui reste à faire. — M. Dumont a ajouté à la liste des travaux faits ceux qui restent à faire :

1. — Rétablir la *plaque de la Société d'archéologie lorraine* au bastion Saint-Nicolas.

Cette plaque, brisée pendant la guerre de 1914-1919, portait l'inscription :

En souvenir des héroïques combats livrés pour l'attaque et la défense de ce bastion Saint-Nicolas,

Pendant les sièges de la Mothe en 1634-1642-1645,

La Société d'archéologie lorraine a fait graver cette inscription.

M. D. CCCXCV

Digitized by Google

2. — Vider les *souterrains du bastion Saint-Nicolas* qui vont sous la ville.

Par des sentiers rocailleux, une descente très rapide, on arrive à un entassement énorme de moellons ; descente nouvelle pour atteindre des galeries à plein cintre très étendues. La maçonnerie est solide, bien faite. Quand le déblaiement sera complet, on pourra se tenir debout là où nous marchons difficilement et courbés à cause des masses de pierres qui encombrent le souterrain et diminuent de beaucoup la hauteur du passage.

3. — Mettre à jour *les murs et les quatre tours rondes du château* du gouvernement, en prenant comme point de départ la porte d'entrée qui vient d'être trouvée.

Le château était vis-à-vis du bastion Saint-Georges, à gauche de la porte de Soulaucourt.

Quand la tour sud-est sera trouvée, il sera possible de découvrir le passage voûté qui prenait dans les flancs d'une des grosses tours du château, puis contre le corps de garde, afin d'aller droit de la muraille à la porte de France.

4. — Rechercher : l'emplacement de la *tour des Moines*, de la *demi-tour de la Myotte*, de la *place du Marché*, de la *grande citerne* ; le *puits*.

C'est à la date du 30 septembre que M. Dumont a clos sa liste des travaux faits et à faire. Nous avons parlé plus haut de citernes ; le puits a été découvert le 1er octobre.

Sous la place du Marché, près de la rue d'Offrécourt, se trouverait un menhir dont la mise au jour présenterait un vif intérêt.

Voici quelques autres indications de la *Revue de Champagne* sur certains points qui viennent d'être cités :

« A la pointe méridionale, c'étaient le toit à bâtière et les longues ailes du moulin à vent. A ses côtés, la tour ronde des Moines, accolée au bastion Sainte-Barbe ; plus au nord, la tour de la Myotte, sur laquelle flottait le drapeau de Lorraine. »

Terminons ces détails topographiques en donnant l'emplacement des couvents de la Mothe : « Le couvent des Augustines, avec sa chapelle au clocheton frêle et élancé, se trouvait au sud du château, de l'autre côté de la grande rue ; celui des Pères Récollets sur la place de la Citerne et sur le chemin de ronde des boulevards Saint-Nicolas et Saint-Antoine. »

Il nous reste à parler maintenant de l'église d'Outremécourt.

Digitized by Google

L'ÉGLISE D'OUTREMÉCOURT

« Avec toute la ville, rapporte la *Revue de Champagne*, l'église paroissiale et collégiale de la Mothe fut rasée en 1645. Le chanoine Joseph de Landrian, s'étant fait autoriser à en conserver les matériaux, surveilla jour et nuit cette démolition. Par ses soins, les pierres de construction furent numérotées ; les sculptures, les tombes, les bois de charpente même furent détournés. En 1698, quand les temps devinrent meilleurs, son neveu Nicolas de Landrian, chanoine de Bourmont, avec l'aide des habitants d'Outremécourt, fit redescendre tous ces matériaux dans la vallée et les employa à la construction de l'église d'Outremécourt sur le plan de l'ancienne collégiale. Le portail surtout, avec ses demi-colonnes cannelées, à bosselage varié, et la tour hexagonale qui le surmonte en offriraient en raccourci, dit-on, la reproduction presque fidèle. »

Le drapeau de la Mothe. — Le drapeau de la Mothe, aux armes de la ville (d'azur à deux barbeaux adossés d'or, accostés de deux croix de Lorraine de même et deux croix recroisettées d'argent, l'une en chef et l'autre en pointe), échappa au désastre. Il était conservé au château d'Outremécourt et il était porté aux processions des jours de fêtes par un membre de la famille de Landrian ou par un vieillard de la localité. Cette relique a disparu dans la tourmente de 1793.

L'église d'Outremécourt est remplie de souvenirs provenant de la Mothe, entre autres le bas-relief de saint Hubert (monument classé) et la Vierge du cloître (1).

Son portail est décoré d'un écusson portant le millésime 1698 et les armes de la Mothe détaillées plus haut.

Le pavage est fait de pierres sépulcrales dont un certain nombre sont armoriées et qui toutes proviennent du cimetière ou de l'église de la Mothe. Ces dalles sont usées par le frottement des pieds, coupées pour combler des espaces vides, cachées à demi par les stalles. Il est regrettable que des pièces aussi précieuses n'aient pas été respectées : dressées en soubassement, elles auraient, pendant des siècles, parlé de ceux qui ne sont plus, tandis que leurs inscriptions, heurtées sans répit par les fidèles, s'en vont en poussière et ne porteront bientôt plus trace de leur origine.

(1) Carnet d'excursions de l'Agence Peerless.

Digitized by Google

Conclusion

Emporté par l'impression foncièrement agréable que nous ressentions à la suite d'une excursion tout imprévue quelques jours avant le 2 octobre, nous avons été, dans notre relation, plus long que nous n'aurions voulu. Puissent les lignes qui ont traduit notre pensée rappeler à nos compagnons de route cette superbe journée d'automne où nous avons traversé, au milieu d'une végétation luxuriante, des endroits peuplés de tant de souvenirs !

Il se trouvera peut-être parmi nos collègues des curieux qui, comme les nombreux touristes poussés là pendant l'été de 1921 par l'annonce de la résurrection partielle de la Mothe, voudront voir à leur tour la vieille cité lorraine sortir petit à petit de son tombeau, ainsi que par la pioche ont été déjà exhumés du cimetière ces squelettes couchés jusqu'au nombre de quatre dans une même fosse sans profondeur ; peut-être voudront-ils aller vivre quelques heures le recueillement qu'inspire la vue des nombreux indicateurs disant au passant qu'ici fut tel bâtiment, tel ouvrage et que de cela rien n'est debout, puisque tout a été brûlé, saccagé.

Silence de mort après le fracas de la mitraille, après les cris des combattants, silence que rien ne trouble au milieu de cette inertie générale et où l'œil, habitué finalement au néant, est presque surpris de voir une petite source essayer, par sa chute ininterrompue sur un versant du coteau, de joindre son effort à celui des restaurateurs de la Mothe pour redonner de l'attrait à ces lieux dévastés par des luttes répétées.

Depuis de longues années, avant que rien n'eût été tenté pour forcer autrement l'attention du voyageur, les organisateurs d'excursions (1) cherchaient à faire valoir près de leur clientèle avide d'air pur et de sites pittoresques un endroit qui se recommande de son histoire et de sa situation topographique.

---

(1) On lit par exemple dans *Villes d'eaux et excursions* (Chemins de fer de l'Est, 1898) : « Les environs de Martigny offrent de nombreuses promenades à pied, en voiture ou en chemin de fer : ... Ruines de la ville de la Mothe (16 kil.). »

Ajoutons que la Mothe est à 30 kil. de Vittel, 28 de Contrexéville, 12 du chêne des Partisans.

Digitized by Google

La Mothe a conquis désormais la faveur officielle : par lettre du 24 novembre à M. le président de la Société des Lettres de Saint-Dizier, M. Guillaume annonçait que MM. Humblot, Quilliard, Maranget, sénateurs, Marcellot, Dessein, Courtier, députés de la Haute-Marne, ainsi que M. Bazin, préfet du département, ont accepté le patronage des recherches et fouilles dans l'ancienne ville.

Plus les travaux avanceront, plus la Mothe vaudra qu'on en parle ; et, pour en parler avec autorité, rien ne primera un voyage comme celui dont nous venons de rendre compte.

Décembre 1921.

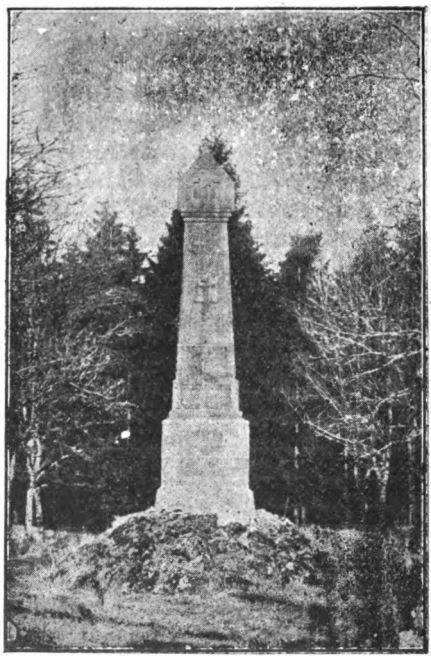

Monument de la place du Gouvernement (p. 23).

Digitized by Google

Appendice [1]

La population de la Mothe. — En février 1922, les journaux annonçaient qu'un registre d'état civil de la Mothe venait d'être retrouvé et versé au greffe du tribunal de Chaumont : c'est un document nouveau qui vient s'ajouter à ceux grâce auxquels on a eu antérieurement déjà des renseignements sur les habitants de l'ancienne place forte.

Le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres* renferme (numéro du 1er janvier 1883), sur la population de la Mothe, des indications que M. J. Marchal, juge de paix à Bourmont, a notées en compulsant les registres de cette ville de 1641 à 1645.

En établissant des rapports entre les naissances portées dans ces registres, il arrive aux chiffres suivants :

1641 : 1.840 habitants ; 1642 : 2.875 ; 1643 : 2.760 ; 1644 : 3.162 ; 1645 : 3.392.

A l'aide de manuscrits contenant le rôle dressé pour le paiement des frais des prédicateurs de carême et la liste des personnes de la Mothe astreintes au guet, M. Marchal pense que le nombre des ménages en 1609 était de 192, ce qui, avec une moyenne de 4 personnes par ménage, donne le chiffre approximatif de 768 habitants.

Le plan de la Mothe. — Notre collègue M. Gilio, architecte municipal, a fait faire en mars 1922, pour M. Guillaume, l'agrandissement d'un « plan de la ville et forteresse de la Mothe en Lorraine, fondée en 1258, assiégée par les Français en 1634, 1642 et 1645 ». Les fouilles commencées pourront, avec des repères aussi exacts que ceux portés sur ce tableau, être poursuivies avec précision. Rien n'y manque du reste, et, quand ce plan sera reproduit sur la montagne à l'aide de plaques indicatrices, les touristes, nantis de quelque notice descriptive, pourront faire là une excursion remplie d'attrait. L'ancienne ville n'aura plus de secrets pour eux ; ils connaîtront en effet tout ce qui la distinguait autrefois : porte de Nancy, porte de France, poterne ; bastions Saint-Georges, Sainte-Barbe, Saint-Nicolas, Saint-Antoine, le Duc, de Danemark, de Vaudémont ; plateforme Saint-François ; tour des Moines, demi-tour de la Myotte ;

(1) Lecture en séance de la Société des Lettres du 8 juin 1922.

Digitized by Google

ponts-levis ; demi-lune et pointe d'Ische ; retranchement ; rue des Lombards ou de l'Eglise, rue d'Offrécourt, rue Moynier ; puits, grande citerne, petite citerne ; place de la Ville, place du Marché ; gouvernement ; halle ; église, église collégiale et paroissiale ; cimetière de la ville ; croix érigée en 1629 ; couvent des Récollets, couvent des Augustines ; grange des Dunes ; moulin à vent ; maison du Boys de Riocour ; hôtel du bailli.

Les fouilles. — A la date du 2 mars 1922, M. Guillaume, sur la demande que nous lui avions adressée, nous faisait savoir où en étaient les travaux :

« ... Les travaux, nous écrivait-il, n'ont pas cessé de l'hiver. Nous avons commencé la route projetée la saison dernière et, sur 1.600 mètres, 800 déjà sont terminés. La commune a compris, de son côté, l'intérêt qu'il y avait pour elle à faire de la Mothe un but d'excursion pour les touristes : M. le maire a fait commencer des travaux sur le chemin qui mène à la Mothe ; le passage dit *la Creuse* est en partie mis en état...

« Nous avons découvert l'emplacement exact du cimetière, dans lequel, en faisant des fouilles, nous avons mis à jour une dizaine de squelettes bien conservés ; il est dans nos vues de créer un ossuaire au milieu de cet ancien cimetière pour y déposer tous les ossements que nous pourrons trouver par la suite.

« Nous avons mis également à jour le foyer d'incendie d'une cave du château, près de la place du Gouvernement, et dans cette cave, où les traces de l'incendie sont restées visibles, nous avons trouvé une petite balance romaine en cuivre, pour objets précieux, très bien conservée, qui sera déposée dans le musée que nous allons établir à proximité du chalet construit l'an dernier, avec les boulets, grenades, poteries diverses, pièces de monnaie découvertes précédemment... »

M. Guillaume terminait sa lettre en annonçant pour l'été de 1922 des fêtes destinées à produire les ressources nécessaires à la poursuite de l'entreprise.

Nous avons eu enfin le plaisir d'apprendre que les terrassements faits pour ouvrir la route en forêt ont amené la découverte de la porte de France, d'un puits d'écoute et de cheminées d'aération situées dans le bastion Saint-Nicolas.

Le succès continue donc à encourager les restaurateurs de la Mothe.

Avril 1922. R. GOUTHIÈRE

Etablissements André BRULLIARD, St-Dizier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
104 932 593